



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

AVIS PUBLIC

PRÉLABLE À L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NO.2026-03 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le règlement intitulé **Règlement no.2026-03 Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux** sera adopté par le conseil du Canton de Westbury le 9 mars 2026, tel que le prévoit l'article 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LEDMM)*.

Fait à Westbury ce 2^e jour du mois de mars 2026

Annik Desrosiers
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Annik Desrosiers, directrice générale et greffière-trésorière du canton de Westbury, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil ce 2 mars 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2^e jour du mois de mars 2026.

Annik Desrosiers
Directrice générale et greffière-trésorière